

RAPPORT PRESIDENT(E) DE JURY

| | |
|---|---------------------------------------|
| CONCOURS : IGE Externe | SESSION CONCOURS ITRF 2024 |
| BAP : J Emploi type : Chargé-e d'animation et d'ingénierie de formation tout au long de la vie | |
| Affectataire(s) : 7 établissements | |
| Organisateur : Université Paul Valéry MONTPELLIER 3 | |
| Épreuve (d'admissibilité et/ou d'admission) : ADMISSIBILITE | |

BILAN QUANTITATIF

| Poste(s) offert(s) | Candidats | | | | |
|-----------------------|-----------|-------------|------------------------|----------|----------|
| | Inscrits | Admissibles | Présents à l'admission | Admis LP | Admis LC |
| 7 | 66 | 29 | / | / | / |

BILAN QUALITATIF

Niveau des candidats :

Une proportion importante de candidats est déjà en poste dans un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel.

Une grande disparité dans le niveau des candidatures a été constatée :

- Des candidats de très bon niveau sur l'ensemble des critères évalués (voir rubrique « attentes du jury »)
- Une majorité de candidats présentant un dossier de qualité hors profil (orientation insertion professionnelle ou administration et pilotage), avec le cas échéant des compétences transférables.
- Quelques candidats ont fourni des dossiers incomplets, faisant parfois valoir des profils très éloignés de l'emploi-type.

Niveau de diplôme :

Une majorité de candidats est titulaire d'un diplôme de niveau 7.

Lacunes constatées :

Certains dossiers étudiés ne présentent pas de rubrique « travaux » renseignée. La construction de certains rapports d'activités est à améliorer ou voire ceux-ci ne sont pas fournis par quelques candidats.

RAPPORT PRESIDENT(E) DE JURY

| | |
|---|---------------------------------------|
| CONCOURS : IGE Externe | SESSION CONCOURS ITRF 2024 |
| BAP : J Emploi type : Chargé-e d'animation et d'ingénierie de formation tout au long de la vie | |
| Affectataire(s) : 7 établissements | |
| Organisateur : Université Paul Valéry MONTPELLIER 3 | |
| Épreuve (d'admissibilité et/ou d'admission) : | |
| ADMISSIBILITE | |

Certains dossiers ne font pas valoir de connaissances de l'environnement professionnel, peu ou de faibles compétences transversales transférables, ou encore un projet professionnel peu cohérent.

La plupart des candidats listent les actions de formation qu'ils ont suivies au titre de la formation tout au long de la vie, en majorité en lien avec leurs compétences métiers. Toutefois, les candidats ayant suivi des formations relevant du développement durable, de la responsabilité sociétale, de la qualité de vie, de la santé et sécurité au travail sont peu nombreux.

Attentes du jury :

Pour faciliter l'évaluation des candidatures, des critères d'appréciation ont été définis par les membres du jury en début de séance :

- L'adéquation entre expérience/formations et métier/emploi-type
- La connaissance de l'environnement professionnel
- Les compétences transversales transposables
- La cohérence du projet professionnel
- La forme du dossier transmis

L'ensemble des dossiers a été évalué selon ces critères, ce qui a permis au jury d'établir un classement.

Fait à Montpellier, le 20/11/2024

Le(La) président(e) du jury,
(DURAND Hélène)

